

Maizières-lès-Metz, le 16 mars 2012

Monsieur Luc JOHANN  
Président de l'Université de Metz  
Paul Verlaine  
Ile du Saulcy  
57 045 Metz Cedex 01

**Gisèle  
PRINTZ**

Nos Réf. : GP/JCP 170312

---

*Sénatrice  
de la Moselle*

Monsieur le Président,

Je souhaite par la présente appeler votre attention sur l'avenir de l'enseignement du Grec à l'Université de Metz.

---

*Vice-Présidente de  
la Délégation aux  
Droits des Femmes  
et à l'Egalité des  
Chances entre les  
Hommes et les  
Femmes*

En effet, j'ai été informée de la possible suppression d'un poste de Maître de conférences pour la rentrée 2012, celle-ci survenant après la suppression d'un poste de professeur en 2010. Cela pourrait gravement compromettre le maintien de l'intégralité de l'enseignement des lettres classiques sur le site messin de l'Université de Lorraine.

Les étudiants mosellans seraient les premières victimes de cette disparition et, tant que sénatrice du département je vous fais part de ma plus vive préoccupation. En effet ils devront aller à Nancy ou ailleurs, ce qui leur causera un préjudice financier ainsi qu'à leur famille. De plus il s'agit d'un retour en arrière à l'époque où l'Université de Metz n'offrait que peu d'options aux étudiants.

---

*Conseillère  
Municipale de  
Serémange-  
Erzange*

Il est pour moi inconcevable que l'Université de Lorraine se fasse au détriment de la Moselle ou de certaines disciplines considérées comme moins rentables que d'autres.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir reconsidérer la suppression du poste de Maître de conférences afin que le département de lettres classiques perdure dans son intégralité, et que l'Université de Metz demeure une université de proximité pleinement pluridisciplinaire pour les étudiants mosellans.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette requête et, dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération respectueuse.

Gisèle PRINTZ